Dette et Développement

Plate-forme d'information et d'action sur la dette des pays du Sud

Les Nouvelles de la Dette

Lettre d'information – Novembre 2003 – Spécial Forum Social Européen

N°9

Les organisations membres

AFVP (Association française des volontaires du progrès)

Agir ici

AITEC (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs)

ATTAC France

CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde)

CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

CFDT (Confédération Française et Démocratique du Travail)

CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)

CGT (Confédération Générale du Travail)

CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)

CSM (Confrérie française des supérieures majeures)

DCC (Délégation catholique pour la coopération)

Emmaüs France

Justice et Paix

MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples)

Réseau Foi et Justice Afrique-Europe

Secours Catholique - Caritas France

SEL (Service d'entraide et de liaison)

Service Protestant de Mission – DEFAP

Survie

Secrétariat général de l'enseignement catholique

Terre des hommes

Soutiens :

ASPAL (Association de solidarité avec les peuples d'Amérique latine)

France liberté (fondation Danielle Mitterrand)

Frères des hommes

ATD Quart monde

RENAPAS (Rencontre nationale avec le peuple d'Afrique du Sud)

RITIMO

La dette contre la démocratie

Les pays occidentaux ont beau jeu de prôner la démocratie aux quatre coins du monde. En utilisant leur position de créancier pour dicter aux pays du Sud les politiques qu'ils doivent mener, ils sapent le fondement même de la démocratie : la responsabilité du gouvernement devant ses électeurs.

La dette des pays pauvres est injuste : seules les populations des pays pauvres – qui n'en ont que rarement profité - en assument le coût alors que les pays créanciers en partagent la responsabilité, car ils ont encouragé cet endettement. Elle est immorale : elle capte des ressources indispensables à la satisfaction des droits fondamentaux de centaines de millions de personnes.

Dès lors, pourquoi les pays riches ne l'annulent-ils pas ? Ils en ont les moyens, car la dette représente 300 milliards de dollars (M$), soit six fois moins que ce que le monde consacre, chaque année, aux dépenses militaires (800 M$) et de publicité (1000 M$) cumulées. Quel intérêt les pays riches trouvent-ils donc au maintien de cette dette ? Pourquoi ont-ils préféré à une annulation pure et simple de la dette des pays pauvres, une initiative (PPTE) qui les maintient endettés ?

On peut penser que leur objectif n'est pas (prioritairement) de rendre les pays pauvres capables de satisfaire les besoins élémentaires de leur population, mais solvables. Si le sort des plus pauvres à travers le monde était une préoccupation réelle de nos dirigeants, les pays en développement bénéficieraient du partage des richesses au niveau mondial. En réalité, les richesses du monde sortent des pays du Sud pour enrichir les pays du Nord. Dans des proportions jamais atteintes auparavant (flux négatifs de 200 M$ en 2002), selon Kofi Annan, qui s'en est indigné devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 30 octobre dernier. Dès lors, on peut se demander si la dette n'est pas surtout un instrument de chantage des pays riches, à travers le FMI et la Banque mondiale, sur les pays du Sud : « nous allègerons votre dette, à condition que vous appliquiez à la lettre les politiques économiques (libéralisation, privatisation, etc.) qui nous sont favorables ».

De fait, les gouvernements du Sud sont amenés à rendre compte de leurs politiques à ces institutions (où les pays du Nord sont majoritaires) plutôt qu'à leurs populations. Est-ce à cette démocratie-là qu'on voudrait leur faire croire ?

71% ***des Français pensent que les pays développés ne font pas suffisamment d'efforts pour alléger le poids de la dette des pays pauvres***

(Sondage BVA-CCFD d'oct. 2003)

30 000

personnes ont assisté au concert « Annulons la dette ! », en clôture du contre-sommet du G8 à Annemasse, le 31 mai dernier. Un événement d'une qualité artistique exceptionnelle, avec Tiken Jakh Fakoly, Manu Chao, Ska P…, qui a permis de sensibiliser un public non initié à l'injustice de la dette des pays pauvres.

Musique

*Le disque **Drop the Debt** est toujours disponible. Il propose seize titres militants écrits et interprétés par des chanteurs, groupes et musiciens du monde entier. En plus, une partie des bénéfices sera reversée à la plate-forme Dette et Développement. Prix : 15 €*

Disponible au stand « dette » du FSE – Paris La Villette

Ou adressez vos commandes à sayitloud@no-log.org ou à François Mauger, Say It Loud !, 17, rue Polonceau - 75018 Paris et les chèques à l'ordre de "Say It Loud !".

FMI – Banque mondiale : tutelle renouvelée

Violemment critiquées, tant pour le contenu des plans d'ajustement structurel (PAS) qu'elles préconisaient aux pays endettés, que pour leur ingérence dans la politique de pays souverains, les institutions financières internationales (IFI, i.e. FMI et Banque mondiale) ont évolué. Du moins, c'est ce qu'elles affirment.

Des intentions louables …

Sur le papier, les intentions des IFI sont louables. Leur nouvelle approche veut allier les allègements de dette à la réduction de la pauvreté. A l'issue d'un processus impliquant l'ensemble de la population, chaque pays doit élaborer un document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), qui définisse des politiques de lutte contre la pauvreté adaptées à ses besoins. L'adoption de ce document conditionne l'obtention d'allègements de dette.

…loin de se traduire dans la pratique

C'est là que le bât blesse : le document doit être approuvé par les IFI, ce qui empiète de façon flagrante sur la souveraineté des pays du Sud. En pratique, loin de marquer la rupture annoncée avec les PAS, les DSRP semblent n'en être que des avatars. Rares sont les pays ayant connu un véritable débat sur les politiques publiques et leur impact sur le développement. Les parlements sont souvent tenus à l'écart du processus, ou simplement informés, tandis que les gouvernements prennent soin de ne consulter que les organisations de la société civile les plus dociles. Quant au contenu, les DSRP des différents pays sont remarquables d'uniformité et de conformité à l'inspiration néo-libérale qui gouverne les IFIs. Pour des stratégies de lutte contre la pauvreté adaptées au contexte spécifique de chaque pays, c'est étrange…

Brisons la chaîne de la dette !

On ne peut que regretter le fossé qui sépare le discours de la pratique. Pour que les DSRP servent réellement à la démocratie et au développement dans les pays du Sud, plusieurs réformes sont indispensables :

- Annuler la dette multilatérale à laquelle sont enchaînés les pays pauvres – les IFI ont une large part de responsabilité dans leur surendettement.
- Pressés de bénéficier des allègements de dette, les gouvernements du Sud ont naturellement tendance à « bâcler » le processus d'élaboration du DSRP. Il faut découpler les DSRP des mesures d'annulations de dette.
- En se réservant le droit d'accepter ou de rejeter en bloc le DSRP d'un pays, les IFI empiètent de façon inadmissible sur sa souveraineté. A l'avenir, seules doivent être maintenues les conditionnalités dont l'impact positif en termes de développement est démontré.
- Les IFI sont statutairement dominées par les pays riches. Tant qu'il en sera ainsi, pèsera toujours le soupçon, justifié ou non, qu'elles défendent les intérêts de ces derniers. Soixante ans après leur création (en 1944), il est urgent de démocratiser le FMI et la Banque mondiale.

France

Allègements de dette : enjeu pour la démocratie

Le FMI fait chaque année des recommandations de gestion économique à tous les pays. Cette année, il recommande à la France de réduire le champ des prestations sociales, notamment dans le domaine de la santé. Naturellement, Paris ne se plie pas systématiquement à ces avis : après tout, n'est-ce pas aux citoyens français de décider de l'étendue de leur couverture sociale ? En revanche, en tant qu'administrateur du FMI (près de 5% des voix), la France n'hésite pas à imposer des restrictions bien plus drastiques encore aux pays du Sud, priés, eux, de s'exécuter sur le champ.

La France fait comme si elle savait ce qui est bon pour les pays du Sud

L'enjeu du suivi des allègements de dette français est d'autant plus important que la France est un gros créancier des pays pauvres. Or, elle n'annule pas purement et simplement ses créances : le pays débiteur continue de rembourser ses échéances à la France, qui reverse alors un don d'un montant équivalent. Mais ce montant est placé sur un compte, dont l'usage est conditionné à la signature d'un contrat (C2D) entre le France et le pays concerné. Ce mécanisme aboutit, *de facto*, au maintien de la tutelle française sur les pays débiteurs.

La France justifie cette conditionnalité supplémentaire en avançant qu'elle garantit que le désendettement serve au développement. Se pose, dès lors, la question : qui définit le développement ? Les premiers C2D (Mozambique, Cameroun) semblent augurer d'une définition très verticale du développement de la part de l'Agence française de développement (AFD). Malgré ses discours sur la société civile et la participation, l'AFD définit très en amont les programmes qu'elle souhaite mettre en œuvre dans le cadre des C2D, sans consultation des organisations de base et syndicats concernés.

La Plate-forme Dette et Développement est engagée pour le renforcement de la société civile au Cameroun.

Soucieuse de l'utilisation faite par la France et les pays bénéficiaires des fonds dégagés par les allègements de dette, la Plate-forme Dette et Développement a toujours tenu à impliquer ses partenaires des pays concernés (syndicats, associations, mouvements religieux ou sociaux, etc.) dans ce suivi. Le contrôle par les organisations de citoyens de l'utilisation des fonds publics est primordial dans toute démocratie. Or, peu de pays concernés par les C2D jouissent d'une réelle démocratie. C'est dans cette optique que nous avons suscité la création, en collaboration avec le ministère français des Affaires étrangères, d'un programme de renforcement de la société civile (SC) camerounaise, en accompagnement du C2D. Ce programme est extrêmement novateur car il relève d'une démarche de partenariat entre acteurs français et camerounais. C'est ce « jeu à quatre » (pouvoirs publics et SC français et camerounais), où notre rôle est de relayer les attentes et préoccupations de nos partenaires camerounais auprès des pouvoirs publics français, qui permet d'espérer l'ouverture de l'espace public au Cameroun.

Sport

G : 8 – Dette : 0

La cause de l'annulation de la dette des pays du Sud n'est pas sortie gagnante du duel qui l'opposait, début juin à Evian, au club des huit nations les plus puissantes. Ces dernières ont encore une fois fait parler leur puissance (certains parlent de dopage), face à un adversaire qui n'avait pas les armes pour résister à une telle domination.

Le public, mécontent d'une rencontre aussi inégale, dont le résultat était couru d'avance, l'a fait savoir en manifestant en nombre dans les rues d'Annemasse, aux cris de « Assez de discours, annulez la dette ! ». A l'issue de longs débats avec des supporters des nations réputées faibles, le besoin de changer les règles du jeu est apparu de façon évidente.

On ne peut pas continuer, en particulier, avec un arbitre vendu au Club de Paris (principaux pays créanciers). C'est ce que les supporters feront savoir à l'occasion du FSE (13 au 15 nov. 2003), au moyen d'une carte postale destinée audit Club (disponible au stand dette).

Mobilisons-nous au Forum Social Européen

Avec les autres mouvements européens en faveur de l'annulation de la dette (erlassjahr.de, BLUE 21 -Allemagne, Jubilee Debt Campaign -Royaume-Uni, Debt and Development Coalition -Irlande, Caritas Espagne, CADTM International et CIDSE –réseaux internationaux), **la Plate-forme dette et développement anime la réflexion et les actions sur la dette au FSE :**

"Doit-on laisser la résolution de la dette aux mains des créanciers ?

Comment modifier l'économie politique des dettes internationales"

Séminaire jeudi 13 novembre de 14h à 17h, au Cinéma quai d'Ivry, Salle 1, Ivry sur seine

Avec : Jean Merckaert, Plate-forme dette et développement (France), Romilly Greenhill, Jubilee Research (Royaume-Uni), Eric Toussaint, CADTM International (Belgique), Solange Koné (Côte d'Ivoire), Susanne Luithlen, erlassjahr.de (Allemagne) et Oscar Ugarteche (Pérou).

Action : Envoyez une carte postale au Club de Paris !

Ce Club sélect et méconnu, réunissant les principaux pays créanciers, n'est pas ouvert aux Parisiens mais il fait parler de lui dans de nombreux pays en développement. C'est lui qui décide, selon les règles qu'il édicte lui-même, du sort de la dette des pays surendettés. Juge et partie, le Club de Paris défend naturellement les intérêts des pays riches. Il est temps que des règles claires et acceptées par tous soient mises en place pour la gestion de la dette internationale !

Vous pourrez déposer votre carte dans une urne à votre disposition au stand « dette » ou l'envoyer vous-même au Club de Paris.

Samedi 15 novembre : Manifestons contre la dette !

En clôture du FSE, rejoignez le cortège européen pour l'annulation de la dette à 13h30 Boulevard du Temple (M°République)

Autres séminaires sur la dette au FSE :

- **"Quelles responsabilités de l'Union Européenne dans le financement du développement ?"** Jeudi 13 novembre, 9h-12h, Académie Annie Fratellini, Salle Larzac, Saint-Denis
- **"Relations Nord-Sud : dette, financement du développement, dette écologique, colonialisme, traite trans-atlantique, réparation."** (plénière). Jeudi 13 novembre, 18h-21h, Saint-Denis, Académie Annie Fratellini
- **"La dette européenne historique et actuelle à l'égard d'Haïti."** Vendredi 14 novembre, 9h-12h, Quai de Seine, salle 5, Ivry sur Seine
- **"Audit citoyen de la dette odieuse"** Vendredi 14 novembre, 14h-17, Grand chapiteau Parc de la Bergère, Bobigny

Pour toute information complémentaire, rendez-vous au stand

Stand « dette » européen à Paris – Parc de la Villette, Avenue Jean Jaurès, Grande Halle.

Secrétariat et coordination :

CCFD - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

4 rue Jean Lantier, 75001 PARIS - Tél: 01 44 82 81 53 - Fax : 01.44.82.81.45

E-mail : dette@ccfd.asso.fr Site internet : www.dette2000.org